

# Hebdo <sup>ACLF</sup> Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, N° 4  
(Hebdomadaire)

le 26 janvier 1977

Le bilan de l'économie du Canada est remarquable si on le compare à celui des autres pays .....	1
A Chicoutimi, on revit le passé .....	3
Inventaire national de la pollution atmosphérique .....	3
Pour la promotion de la santé: un insigne honorifique "Vraie-Vie" .....	3
Vêtements confortables pour les sportifs .....	3
Dans nos parcs nationaux, en cette saison, l'hiver est roi, la neige est reine .....	4
Étude sur le rendement scolaire .....	6
Un robot anglo-canadien oeuvre au fond de la mer .....	6
La chronique des arts .....	7
Nouvelles brèves .....	8

## Le bilan de l'économie du Canada est remarquable si on le compare à celui des autres pays

"Si l'on compare l'économie de la plupart des pays industrialisés, le rendement de l'économie canadienne, au cours des quatre dernières années, a été vraiment remarquable", a déclaré le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, en comparant le bilan de l'économie du Canada à celui des dix pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

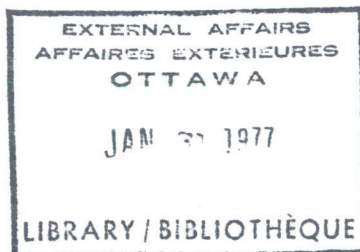
M. Andras, en s'adressant aux membres de la Chambre de commerce de Victoria (C.-B.), le 20 décembre dernier, a ajouté qu'il avait fait préparer par le secrétariat du Conseil du Trésor, des tableaux comparatifs sur la croissance économique et la progression de l'inflation et du chômage dans les pays de l'OCDE, au cours des quatre dernières années. Le ministre a fait connaître les résultats de cette étude dans les termes suivants:

"...Jetons un coup d'oeil tout d'abord sur la croissance du produit national brut (PNB) en chiffres réels, c'est-à-dire après avoir éliminé la croissance artificielle des chiffres en dollars causée par la hausse des prix. En 1972, le Produit national brut (PNB) réel de notre pays s'élevait à environ 99,7 milliards \$. Au cours des trois années suivantes, il a augmenté de 6,8 p. cent, de 3,2 p. cent et de 0,6 p. cent, de sorte que, l'an dernier, il avait atteint environ 111 milliards \$, et, d'après les dernières prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le taux de croissance réel de notre PNB sera vraisemblablement, pour cette année, d'environ

4,8 p. cent, ce qui veut dire un peu plus que 116,5 milliards \$.

"Autrement dit, au cours des quatre années qui vont de 1973 à la fin de 1976, nous avons réussi à réaliser des gains réels du PNB d'environ 16,8 milliards \$.

"Afin d'évaluer notre performance à ce titre, il nous faut voir ce qu'aurait été notre croissance si nous avions suivi des lignes de conduite économique différentes, plus ou moins semblables à celles des autres pays industrialisés. Vous savez tous que la mise au point de politiques économiques comporte des choix difficiles entre divers objectifs tels que la croissance de la production, la stabilité des prix,



## Croissance du PNB réel dans les principaux pays de l'OCDE (changements en pourcentages)

	Croissance actuelle			Croissance prévue 1976
	1973	1974	1975	
Canada	6,8	3,2	0,6	5,0
États-Unis	5,9	-1,7	-1,8	7,0
Japon	9,8	-1,1	2,1	6,25
Rép. fédérale allemande	5,3	0,4	-3,2	5,5
France	5,9	3,1	-1,2	6,25
Royaume-Uni	5,6	0,3	-1,9	2,25
Italie	6,0	3,4	-3,7	1,5
Pays-Bas	5,2	3,3	-1,1	4,0
Belgique	6,1	4,0	-1,4	3,75
Suède	3,5	4,1	0,6	1,5
Groupe de l'OCDE	6,3	0,3	-1,2	5,5

(Source: OCDE - Perspectives économiques, juillet 1976  
OCDE - Principaux indicateurs économiques, novembre 1976)

l'augmentation des emplois et ainsi de suite. Cette mise au point comporte aussi beaucoup de prévisions et de conjectures dont le succès est souvent fort aléatoire, malgré les progrès réalisés par la science et les techniques économiques.

“Il n'y a donc pas lieu de nous surprendre si d'autres pays industrialisés se sont livrés à des prévisions et ont choisi des options économiques quelque peu différentes des nôtres. Leurs choix, toutefois, ont-ils mieux réussi que les nôtres? Si nous partons du fait que leurs conditions économiques étaient différentes, existe-t-il des preuves que les dirigeants de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne ou des États-Unis ont été aussi heureux que nous dans leur travail de conjecture sur le plan économique? Leurs options étaient-elles plus sages que les nôtres du point de vue économique ou social? Pour répondre à ces questions, examinons quels auraient été les gains réels du PNB, au Canada, si notre production nationale avait connu, au cours des quatre dernières années, une croissance aux mêmes taux que ceux des autres pays.

#### Comparaison favorable

“Il n'y a qu'un seul pays, le Japon, qui a eu une plus forte croissance que le Canada depuis 1972, et encore par une très étroite marge et à un coût comparativement élevé en matière d'inflation et de chômage. Si l'économie canadienne avait connu durant ces quatre années le même taux de croissance que le Japon, notre gain réel en PNB aurait été d'environ 17,4 milliards \$. Des comparaisons avec tous les autres principaux pays industrialisés sont nettement en notre faveur. La croissance de la France, depuis 1972, par exemple, a été des plus remarquables selon les normes de l'OCDE; et pourtant, si le Canada avait connu, d'une année à l'autre, les mêmes taux de croissance, nos gains réels en PNB auraient été inférieurs d'environ 3,4 milliards \$ à ce qu'ils ont été en réalité. De même, si notre PNB avait augmenté au même taux que celui de la Belgique ou des Pays-Bas, notre production aurait été inférieure à ce qu'elle a été, par plus de 4 milliards \$; si notre économie s'était développée à des taux comparables à ceux de l'Italie ou de la Suède, nous aurions eu 6 milliards \$ de moins; et si nos politiques économiques

#### Augmentation des prix à la consommation à des taux actuels et hypothétiques (variations en pourcentages)

	1973	1974	1975	1976* (Jan-Oct)
Canada	7,6	10,9	9,8	7,9
États-Unis	6,2	11,0	9,1	6,0
Japon	11,7	24,5	11,8	9,1
Rép. fédérale allemande	6,9	7,0	6,0	4,7
France	7,3	13,7	11,7	9,5
Royaume-Uni	9,2	16,0	23,4	16,5
Italie	10,8	19,1	17,0	15,3
Pays-Bas	8,0	9,6	10,2	8,9
Belgique	7,0	12,7	12,7	9,5
Suède	6,7	10,1	9,7	10,0
Groupe de l'OCDE	7,9	13,4	10,6	8,5

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques  
OCDE, Communiqué

\* Taux annuels

avaient été plus ou moins semblables à celles des États-Unis ou de l'Allemagne fédérale, deux pays qui ont connu une inflation beaucoup moins forte que le Canada, nous aurions perdu 8 milliards \$ ou plus en biens et services. Quant à la Grande-Bretagne, c'est un fait bien connu qu'elle est loin en arrière du groupe OCDE du point de vue de la croissance, ce qui fait que la croissance du PNB au Canada, calculée aux taux qui ont prévalu en Grande-Bretagne, aurait entraîné une perte de production de l'ordre de 11,5 milliards \$. Et voilà pour cette soi-disant “maladie britannique” qui, si l'on en croit certains de nos critiques, est censée infecter l'économie canadienne!

#### L'inflation

“Jetons un coup d'oeil, en second lieu sur l'inflation. Nous savons tous que notre performance sur ce point-là jusqu'à la fin de l'année dernière n'avait rien de très remarquable, du moins si on la compare à celle des États-Unis et au taux d'inflation relativement peu élevé que nous avons subi de façon plus ou moins continue jusqu'en 1972. C'est précisément pour cette raison que le gouvernement fédéral, bien qu'il hésite à intervenir dans les décisions d'ordre économique du secteur privé, et plus particulièrement dans le processus de négociation des salaires, a introduit l'automne dernier un programme de contrôle, lequel a donné lieu à de nombreuses controverses, mais a connu toutefois un succès indiscutable. Comme vous le savez,

les derniers chiffres relatifs aux prix à la consommation qui ont été publiés par Statistique Canada sont des plus encourageants; l'augmentation des prix à la consommation enregistrée le mois dernier n'a été que de 5,6 p. cent par rapport à l'année précédente, soit moins de la moitié du chiffre de novembre 1975, et le chiffre le moins élevé depuis 1972.

“... Bien qu'au cours des quatre dernières années, les prix à la consommation au Canada ont augmenté d'environ 41,4 p. cent, ce taux d'augmentation ne peut évidemment pas se maintenir à longue échéance si on veut que les attentes économiques des Canadiens se réalisent. Mais, ici encore notre propre expérience n'a pas été si mauvaise comparativement...aux principaux pays de l'OCDE. Deux pays ont mieux réussi que nous: l'Allemagne, où l'augmentation des prix pour une période de quatre ans a été d'environ 35 p. cent; toutefois, comme je viens de le faire voir, ces pays n'ont atteint ces résultats qu'au prix de grands sacrifices à l'égard de la croissance du PNB. Deux autres pays, la Suède et les Pays-Bas, ont connu un taux d'inflation semblable au nôtre, mais cela, à un coût beaucoup plus élevé en termes de production et d'emplois. Les cinq autres principaux pays de l'OCDE ont souffert d'une inflation beaucoup plus élevée que la nôtre depuis 1972; le Japon a connu un taux d'augmentation des prix d'environ 70 p. cent et en Italie, les prix à la consommation ont plus que doublé!

### A Chicoutimi, on revit le passé

Du 10 au 20 février, Chicoutimi, au Saguenay (Québec) revivra par son Carnaval-Souvenir l'époque romantique des pionniers d'il y a 100 ans.

La fête commencera par un défilé. Puis viendront, entre autres, la reconstitution d'un concours en vue de l'embauchage des bûcherons, une course de traîneaux sur cinq milles et une course des "portageurs" qui consiste pour chacun à porter une charge de 45 kg (100 livres) à dos d'homme.

Le soir, au centre sportif, se tiendra un gala historique haut en couleurs sur un thème choisi qui est, cette année, "Nos traditions".

Après cela, en place pour la danse folklorique! Plus tard, la rue principale se transformera en immense promenade où se baladeront les familles en costumes d'époque. Dans les magasins se dérouleront des encans publics à l'ancienne.

Le dimanche matin, après la messe, un encan sera organisé sur le perron de l'église. Pour l'occasion, comme on le faisait autrefois, un crieur public donnera les nouvelles de la semaine.

Plusieurs autres activités se dérouleront au cours de ce carnaval qui gagne de plus en plus d'adeptes chaque année.

### Inventaire national de la pollution atmosphérique

Le ministère des Pêches et de l'Environnement vient de publier l'abrégé d'un rapport sur les tonnages de substances polluantes répandues dans l'air, au Canada, par cinq catégories de sources de pollution.

Le rapport fait suite à un relevé semblable fait en 1970. Cette dernière étude est toutefois plus complète parce qu'elle a porté sur un plus grand nombre de sources, et parce que l'évaluation des taux d'émissions est devenue plus précise.

Les cinq matières polluantes étudiées dans le rapport sont quantitativement les plus importantes (particules solides, oxydes de soufre, oxydes d'azote, hydrocarbures et monoxyde de carbone). L'information se distribue en cinq principales catégories de provenances: les procédés de fabrication, la combustion dans les installations

fixes, le transport, l'incinération des déchets solides et les autres sources de pollution.

On a mesuré au total 28,4 millions de tonnes d'émissions atmosphériques polluantes dont 47,7 p. 100 étaient attribuables aux transports et 28,4 p. 100 aux procédés de fabrication. Parmi ces derniers, la production primaire du cuivre et du nickel a engendré 3,2 millions de tonnes d'émissions, soit 11 p. 100 du total observé au Canada.

Le gouvernement fédéral a surveillé les émissions des nouveaux véhicules à essence depuis 1971, selon les dispositions de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles.

La mise au point de lignes directrices nationales à l'égard des émissions se poursuit, en collaboration avec les provinces et l'industrie, et en vertu de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, de manière à tenir compte des secteurs industriels jugés les plus polluants.

Le ministère des Pêches et de l'Environnement maintient cet inventaire à jour de façon continue. Par ailleurs, comme le réseau trans-canadien de postes d'observation surveille constamment la qualité de l'air, l'inventaire permet d'identifier les problèmes qui appellent des solutions immédiates, et de vérifier l'efficacité des mesures adoptées.

*On peut obtenir des exemplaires du rapport intitulé Inventaire national des rejets de polluants dans l'atmosphère, en s'adressant à la Direction générale de la pollution atmosphérique, ministère des Pêches et de l'Environnement, Ottawa (Ontario) K1A 0H3, Canada.*

### Pour la promotion de la santé: un insigne honorifique "Vraie-Vie"

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé les détails d'un programme destiné à souligner l'apport de certains Canadiens à la promotion de saines habitudes de vie dans leur collectivité.

Le programme de l'Insigne honorifique "Vraie-Vie" fait partie de la "Mission Vraie-Vie", campagne d'éducation du public mise en oeuvre par le ministère en vue d'inciter les Canadiens à assumer une plus grande responsabilité envers leur propre santé.

M. Lalonde a précisé que le but

principal de l'Insigne honorifique "Vraie-Vie" consiste à faire valoir le mérite de particuliers qui s'emploient depuis des années à sensibiliser leur milieu à l'importance de la santé sous toutes ses formes. Il a aussi manifesté l'espoir que ce programme aidera à renforcer l'action bénévole chez les Canadiens.

Les personnes méritantes peuvent être proposées par des particuliers, des organismes communautaires, des organismes nationaux et provinciaux ou des autorités municipales.

Les personnes choisies recevront un médaillon marqué du symbole de "Mission Vraie-Vie" et un certificat de mérite.

### Vêtements confortables pour les sportifs



La United Elastic Limited de Bridge-toun, en Nouvelle-Écosse, a mis au point un nouveau genre de tissu qui fait l'objet d'un grand intérêt de la part des fabricants de culottes de cheval de nombreux pays. "Extensible dans les deux sens et indémaillable", ce tissu fait de nylon et de "Lycra" se prête aussi à la confection de pantalons de ski, de football ou de gymnastique, "vêtements dont le confort, la durabilité et la souplesse sont d'une importance primordiale". La société fabrique également des tissus souples à tissage serré ou à tricot large servant à la confection de vêtements chauds, de costumes de bain etc., et exporte ses produits notamment en Australie, au Mexique, en Belgique et aux États-Unis. Elle a des représentants à Oslo, à Stockholm, à Hong Kong et en Australie.

## Dans nos parcs nationaux, en cette saison, l'hiver est roi, la neige est reine

*Mes raquettes crissent  
L'air est piquant  
Silence, froid et beauté m'environnent\**

Pour parler de la neige, les Inuit peuvent employer plusieurs expressions différentes dont certaines parviennent à la décrire avec une grande précision. Nous avons peut-être moins de vocables, ils ne sont sans doute pas moins savoureux. Le silence, toutefois, nous étreint tous quand nous voulons parler de ces cristaux étonnants dont elle se forme. Comment dire, en effet, la beauté de la neige, reine qui s'impose partout au Canada en cette saison?

Dans nos parcs nationaux, l'hiver étale sa splendeur. La neige couronne d'une blancheur éblouissante un domaine déjà majestueux. Le silence imprègne l'atmosphère, une grande sérénité se dégage. Pourtant, sous ce couvert tranquille, la vie continue. L'écureuil va et vient, il s'arrête un instant à sa réserve pour grignoter. L'ourse noire veille sur ses petits. Souris et marmottes hibernent.

### Les animaux s'en tirent bien

Bien que l'hiver soit souvent dur pour nous, les animaux eux, n'en souffrent pas autant que nous le pensons: l'hiver est tendre pour les oiseaux et, pour plusieurs espèces de bêtes, il serait même leur protecteur.

La neige est en effet source de confort et de sécurité pour plusieurs êtres vivants. Le tétras, variété américaine du coq de bruyère, s'enfouit dans la neige: il y est plus au chaud et y échappe au regard de ses prédateurs. La gélinotte huppée, autre gallinacé, arpente la neige à son gré: pendant l'hiver, des écailles croissent à ses pattes pour l'empêcher d'y enfoncer. La voilà en raquettes.



En novembre, le petit suisse rayé entre sous la terre et commence déjà son long sommeil. Il s'éveille à l'occasion pour se nourrir des graines qu'il a emmagasinées.

L'ours noir n'est pas un vrai hibernant. La température de son corps baisse à peine, son métabolisme n'est que légèrement réduit. Chez l'hibernant réel, comme la marmotte et la sarigue, la température du corps rejoint presque celle de l'air ambiant. Contrairement à notre suisse, vif et industriel, l'ours noir ne se fait pas de provisions. Lorsque la température tombe sous le point de congélation, il entre dans un abri rocheux, une caverne, pour laisser passer l'hiver.

Il peut arriver que l'ours se réveille si le temps se réchauffe soudainement. Il cherchera alors à boire et à manger ou simplement se tournera sur lui-même pour reprendre son sommeil. L'ourse donne même la vie à deux petits pendant l'hiver, et leur taille, à la naissance, n'excède pas celle des écureuils.

### Les bêtes aussi se vêtent pour l'hiver

Nous ne sommes pas les seuls à porter des manteaux d'hiver. Le lièvre d'Amérique et le lemming de l'Arctique changent aussi de livrée pour la saison. L'hermine se vêt de blanc neigeux, alors que son pelage, l'été,

est moins éclatant.

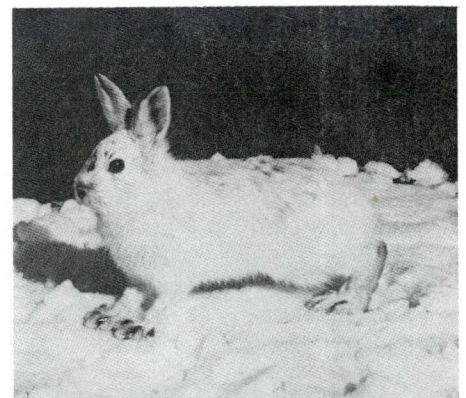
Ce changement de couleurs, c'est le camouflage naturel des animaux, mais il ne peut à lui seul les protéger.

Le lièvre d'Amérique laisse dans la neige des pistes caractéristiques que le lynx, son prédateur le plus redouté, a tôt fait de reconnaître.

L'orignal aussi change de couleur avec les saisons. Son poil l'hiver est d'un brun chocolat ou grisâtre, alors que dans les mois plus chauds il est plus court et plus rouge.

L'orignal bouge avec aisance l'hiver. Sur ses longues pattes aux sabots fourchus, il se fraie un chemin même à travers une neige épaisse.

Avec quelle fière allure le cerf à queue blanche se balade durant l'hiver, bien au chaud dans son beau poil lui-



sant, protégé par la graisse qu'il a emmagasinée!

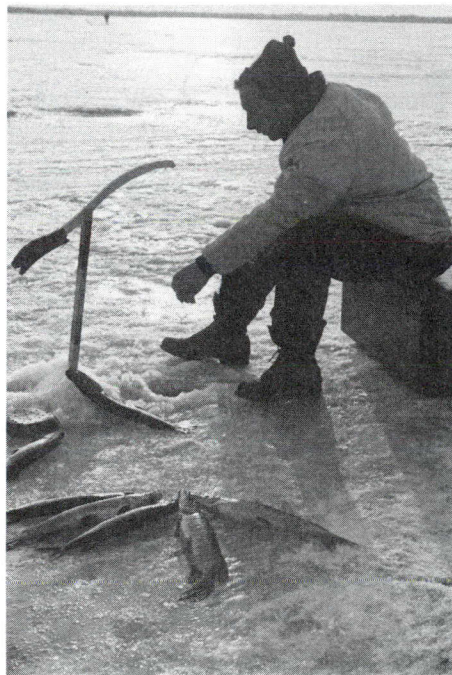
#### La neige protège les animaux

Plusieurs raisons expliquent le bien-être que l'hiver apporte aux animaux sauvages. D'ordinaire, une neige douce et épaisse leur est favorable. Si la neige est trop mince, ils en souffrent, car ils n'ont plus de couverture. La pluie verglaçante forme une croûte qui les empêche, en plus, d'avoir accès à de précieuses sources de nourriture.

Même lorsque la neige est bonne, les chevreuils, les oiseaux et les autres animaux souffrent parfois de la faim. "Mais alors, nous dit M. Deichmann, de Parcs Canada, il faut laisser la nature suivre son cours." L'intervention de l'homme dans le cycle de la vie doit être minimale. L'introduction, dans le milieu d'un parc, d'aliments qui lui sont étrangers cause souvent plus de tort que de bien.

Pendant que les animaux des parcs nationaux s'apprêtent à affronter l'hiver, les naturalistes se préparent à la venue des visiteurs. La popularité croissante des sports, comme le ski de randonnée, a entraîné une augmentation de la fréquentation de nos parcs nationaux. L'hiver dernier, entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 mars, nos parcs ont accueilli près de deux millions de personnes.

Ceux qui vont aux parcs l'hiver ont le choix: ils peuvent patiner, glisser en traîneau, se promener en motoneige, faire du ski et même camper.



La pêche est aussi possible l'hiver dans des parcs comme celui de Prince-Albert. Par un trou dans la glace, une ligne chanceuse peut capturer un brochet, une truite fardée ou un doré.

Même la natation à l'extérieur ne tombe pas nécessairement en désuétude. Au parc national Kootenay, les piscines d'eau chaude et d'eau froide des sources Radium sont ouvertes au grand air toute l'année.

La popularité du programme de camping d'hiver s'est accrue rapidement depuis qu'on en a pris l'initiative en 1973.

Les campeurs d'hiver se déplacent en skis ou en raquettes, portant sur leur dos une charge de 13 à 18 kilos d'aliments riches en protéines, d'ustensiles et de vêtements chauds et, en plus, un sac de couchage de grande qualité, matelassé de mousse ou d'ensolite pour le garder au sec, sac qui leur assure un sommeil bien au chaud.

Une pelle d'aluminium ou de plastique est un objet essentiel. C'est en effet un outil indispensable pour aménager un "kuinezi" (mot esquimau; prononcer couinezi), abri de neige pour la nuit. Le kuinezi ressemble à un iglou, on l'aménage en évitant le centre d'un monticule de neige bien tapée. Les parois constituent une excellente protection contre les éléments. Une seule chandelle peut en réchauffer l'intérieur. Quelquefois, la température monte jusqu'à 10°C mais en général elle se maintient à 2°C.

Le sport d'hiver le plus populaire dans les parcs, c'est quand même le ski. Les pentes de ski alpin et les sentiers de ski de randonnée attirent des amateurs fervents de toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Le ski de randonnée dans les parcs se fait de plus en plus d'adeptes. Les statistiques de 1976 sur la fréquentation des parcs l'hiver indiquent une augmentation de 36% du nombre de visiteurs par rapport à 1975 pour l'est du pays. Au Québec, la fréquentation a connu une hausse de 254%.

L'une des raisons d'être des parcs nationaux du pays, c'est d'amener les gens à apprécier la nature. "Parcs Canada" accueille toute l'année des groupes d'écoliers et leur fournit l'occasion de voir de leurs propres yeux les merveilles de la vie, et de visiter les centres d'interprétation. Diaporamas et expositions soulignent les relations entre le climat, la terre, les plantes et les animaux. Certains parcs offrent des présentations de diapositives sur le ski de fond et l'écologie hivernale.

Par tous ces moyens, Parcs Canada nous aide à goûter la beauté de nos parcs à longueur d'année. Tout est prêt dans les 28 parcs nationaux du Canada qui accueilleront, selon les prévisions, quelque deux millions de visiteurs au cours de l'hiver.

*(Adaptation d'un texte de Rita Scagnetti, étudiante en journalisme de l'Université Carleton, Ottawa.)*



### Étude sur le rendement scolaire

Selon les principales conclusions auxquelles sont arrivés Vernon Henderson, Peter Mieszkowski et Yvon Sauvageau dans une étude publiée le mois dernier sous les auspices du Conseil économique du Canada\*, le rendement scolaire diffère fortement selon les caractéristiques intellectuelles des enfants qui composent la classe considérée. L'influence de ce facteur — ce que l'on appelle l'influence du groupe — n'est pas seulement importante, elle peut être contrôlée. Une telle possibilité de contrôle est intéressante car elle permet d'envisager de nouvelles modalités d'interventions pour améliorer l'efficacité du système scolaire.

Analysant un ensemble de données couvrant plusieurs années de scolarité d'un groupe d'élèves, de la maternelle à la troisième année, dans les écoles de langue française de la Commission scolaire catholique de Montréal, les auteurs montrent qu'à ces niveaux, les antécédents familiaux et le coefficient intellectuel pré-scolaire ont eu plus d'effet sur le rendement scolaire que les changements dans la composition du groupe. Toutefois, parmi ces facteurs, seule la composition du groupe peut faire l'objet d'intervention de la part des responsables en matière d'éducation, soucieux d'améliorer l'efficacité du système scolaire.

Il y a deux raisons pour lesquelles le groupe influence fortement le rendement scolaire. La première tient au fait que le processus d'éducation est un processus d'interaction, et que les élèves faibles peuvent acquérir directement des connaissances des élèves les plus forts. En conséquence, si les élèves les plus doués ont tendance à être avantagés lorsqu'ils se trouvent dans une classe homogène, ce n'est pas le cas pour des élèves plus faibles. La seconde s'explique par le fait que les enseignants adaptent le niveau de leur enseignement au niveau moyen de la classe, dispensant un enseignement d'un niveau plus élevé lorsque leur classe est composée d'élèves dont les facultés sont supérieures à la moyenne.

On a tendance à grouper dans une même classe des élèves dont les possibilités intellectuelles et les résultats scolaires sont comparables. La tradition et les idées reçues en cette

matière sont fortement remises en question par cette étude puisque, selon ses auteurs, plus une classe est hétérogène, c'est-à-dire plus elle compte à la fois d'élèves doués et d'élèves moins doués, plus l'effet de groupe est important et plus le rendement scolaire de l'ensemble de la classe est élevé. "Ce groupement défavorisera les élèves les plus forts mais ceux qui sont plus faibles y gagneront davantage, en termes de rendement absolu, que ce que perdront les premiers."

Abordant d'autres facteurs susceptibles d'être influencés par les décisions des responsables en matière d'enseignement, l'étude montre, par ailleurs, que les caractéristiques des enseignants, ainsi que d'autres propres aux établissements scolaires telles que l'accès aux bibliothèques, la qualité des bâtiments et de l'environnement, la taille de l'école..., n'ont pas en général une influence déterminante ni constante sur le rendement

scolaire. En ce qui concerne la taille de la classe, l'hypothèse selon laquelle un meilleur rendement scolaire va de pair avec une classe peu nombreuse n'est pas confirmée par l'analyse de l'échantillon d'élèves observés.

...Bien que la présente étude soit la plus approfondie qui ait été réalisée au Canada, les constatations auxquelles aboutissent les auteurs, notamment quant à l'importance de l'influence du groupe, ont été confirmées par d'autres recherches effectuées sous les auspices du Conseil économique. Dans l'ensemble, ces études mettent en évidence la nécessité de procéder à des modifications dans l'administration scolaire et au sein des services qu'elle dispense...

\* *L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire*, publié par le Conseil économique du Canada. (Centre d'édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, n° de catalogue EC22-45/1976, Fr; prix: Canada 3 \$; autres pays, 3.60 \$).

Un robot  
anglo-canadien  
oeuvre  
au fond de la mer



Cet appareillage submersible, qui se passe d'hommes pour accomplir sa tâche, pourrait jouer un rôle d'importance dans l'exploitation sous-marine des gisements pétroliers britanniques. Le robot "ULA TROV", réalisé conjointement par la Canada et la Grande-Bretagne, est capable de descendre jusqu'à une profondeur de 370 mètres (au-delà de 1 100 pieds) et d'exploiter, tout en subissant une forte poussée de l'eau, des puits de pétrole logés dans le fond de la mer. Un seul opérateur, qui se trouve à bord d'un bateau-atelier, utilise des 'yeux' de télévision et des 'pattes' commandées à distance pour boucher les puits, une fois le forage terminé, et pour les déboucher ensuite, lorsqu'il s'agit de pomper le pétrole par des pipe-lines jusqu'à la surface ou la côte, tout cela sans danger pour la vie humaine. Ce robot est doté de dispositifs d'exploration et de guidage fort complexes. Il servira à des travaux portuaires sous-marins et facilitera grandement les opérations de renflouage.

## La chronique des arts

“La Musique”: nouveau périodique québécois

La naissance d'un périodique québécois sur la musique est une bonne nouvelle si on songe qu'il n'existait aucune revue de ce genre dans la province — et même au Canada. “La Musique”, une publication mensuelle, est née d'une idée de Pierre Gélinas, directeur des communications à l'Université du Québec à Montréal, et ancien journaliste au *Canada* et au *Petit Journal*. Le directeur général de la revue est M. Jacques Harvey, pianiste attiré de l'École des Grands Ballets canadiens.

“C'est une revue dans laquelle on parlera surtout de musique classique, mais dans laquelle il sera aussi question de jazz, à l'occasion”, a déclaré Marc Morin, l'un des rédacteurs de la revue. Quant aux chansonniers et à la musique rock, ils ont déjà leurs revues spécialisées.

“Ce que nous avons l'intention de faire, c'est une revue qui traitera de tout ce qui se passe au Québec dans le domaine de la musique, et, bien sûr aussi de tous les gens qui oeuvrent, ou ont oeuvré dans le passé, soit dans l'enseignement, soit dans le domaine de l'interprétation. Nous parlerons des compagnies de spectacles, des écoles de musique, des facteurs d'instruments divers: orgues, clavecins, violons etc. Nous voulons couvrir toutes les régions de la province, interviewer les compositeurs québécois, et parler des disques nouveaux.”

Deux numéros de la revue “La Musique” ont déjà paru. On peut s'y abonner en s'adressant à “La Musique”, case postale 307, Succursale Beaconsfield (Québec) H9W 5T7.

~ ~ ~

### Une précieuse collection

La Division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada ajoutait récemment à sa collection de partitions et de documentation musicales, d'enregistrements sonores et de manuscrits, plusieurs documents canadiens et étrangers, aussi rares qu'intéressants.

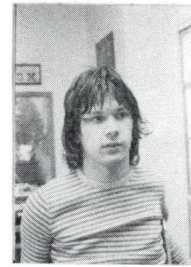
La Division de la musique a reçu un exemplaire, à l'état neuf, d'un opéra bouffe de Calixa Lavallée, *La*

*Veuve* (1881), un des trois seuls exemplaires que l'on dit exister. La *Winnipeg Art Gallery* a, par ailleurs, offert à la Bibliothèque nationale une carte postale que Franz Liszt a envoyée en 1876 à son éditeur au sujet de sa composition *Sainte Cécile* et qu'elle a découverte lors d'un tri. Cette pièce vient enrichir la collection de lettres originales de célébrités, telles Clara Schumann, sir Edward Elgar, Aaron Copland, Darius Milhaud et Benjamin Britten, que possède la Division.

Lors d'un voyage en Nouvelle-Écosse, un des employés de la Bibliothèque, a découvert deux recueils très rares de cantiques canadiens: la quatrième édition de *Union Harmony* (Saint-Jean, N.-B., 1840) et la deuxième édition de *The Choir* (Halifax, 1887).

La Division de la musique a aussi acheté quelques-uns des tout premiers disques à être produits. Lorsqu'Émile Berliner inventa le disque et le gramophone en 1887, il crut qu'une poupée parlante serait une bonne façon de lancer ses inventions. C'est ainsi que les premières séries de disques commerciaux produits en 1889 et durant les années subséquentes, sortirent d'une usine de poupées de Thuringe. La Bibliothèque nationale a acquis douze de ces enregistrements. Certains sont des poésies enfantines récitées par Berliner, d'autres sont des enregistrements musicaux. Les disques de caoutchouc durci, enregistrés d'un seul côté, dont le diamètre est de 5 pouces, sont parmi les enregistrements les plus rares au monde et leur qualité sonore est remarquable. Ils viennent s'ajouter à l'imposante collection de la Division de la musique, qui compte plus de 700 disques de 7 pouces et 200 disques de 10 pouces, tous fabriqués après 1900 par la compagnie E. Berliner de Montréal. (La compagnie avait été fondée par M. Berliner en 1889.) C'est la plus imposante collection du genre que l'on connaisse.

Par sa politique d'acquisition, la Bibliothèque nationale du Canada cherche à réunir les documents nécessaires à l'étude de l'histoire musicale du Canada. Elle garde vivant le souvenir des musiciens canadiens (et des événements du domaine musical) et vient ainsi en aide aux érudits, écrivains, radiotéléastes, artistes et mélomanes.



Nouveau  
poète  
de  
l'Outaouais

Les Éditions Claire Dumais-Sabourin de Gatineau (Québec) ont publié le 16 décembre dernier *Aussi longtemps que je vivrai, Amour, je t'aimerai*, recueil de poèmes d'un jeune écrivain de l'Outaouais Laurent Grenier.

### Notes biographiques

Laurent Grenier est né à Paris, en 1957, de parents canadiens. Ceux-ci reviennent au Canada au cours de la même année. Laurent fera plus tard ses études primaires au collège Français et au collège Stanislas, à Montréal. En 1967, sa famille vient s'installer dans l'Outaouais. Il entre au Cours Claudel, à Ottawa, pour y poursuivre ses études, qu'un grave accident interrompra en 1974. Bien que handicapé physiquement, il les reprendra six mois plus tard.

Le monde extérieur deviendra pour lui un facteur exaltant dans la participation des sens aux ferveurs de l'esprit et du cœur.

~ ~ ~

Les éditions Asticou de Hull (Québec) viennent de lancer le septième ouvrage de Madeleine Leblanc, auteur bien connu de la région outaouaise. Il s'agit d'un recueil de poèmes intitulé *J'habite une planète*.

Madeleine Leblanc est née à Montréal. Elle a étudié à l'École des beaux-arts de cette ville. Vers les années 50, elle vient s'établir dans l'Outaouais où elle dirige jusqu'en 1959 sa propre école de peinture. Pendant quelques années, elle est guide et conférencière à la Galerie nationale du Canada. Depuis 1970, elle enseigne les arts plastiques à la Commission scolaire régionale de l'Outaouais.

Madame Leblanc est l'auteur de trois autres recueils de poésie: *Ombre et lumière* (1960) *Visage nu* (1963) *Les terres gercées* (1965); elle publia aussi deux romans: *La muraille de brume* (1963) et *Le dernier coup de fil* (1965).

**Le bilan de...** (suite de la page 2)

## Le chômage

“Et j'en arrive au troisième indicateur économique de base, c'est-à-dire le chômage. C'est peut-être le secteur où les comparaisons internationales deviennent le plus difficiles, parce que même les pays qui font partie de l'OCDE ne mesurent pas le chômage d'après les mêmes critères.

“Toutefois, même si, en général, les taux réels de chômage ne sont pas comparables, entre les pays, les tendances de ces taux, d'une année à l'autre, peuvent faire l'objet d'une comparaison, et une comparaison de ce genre, une fois de plus, nous est très favorable. Pour la période qui va de 1962 à 1973, le taux moyen de chômage, au Canada, a été de 5,1 p. cent, et il s'est élevé davantage, à 7,1 p. cent, au cours de l'année 1975. Malheureusement, les chiffres pour les neuf mois de 1976 indiquent que malgré des variantes d'un mois à l'autre, le taux s'est stabilisé plus ou moins à ce niveau-là. Le taux moyen de chômage durant les neuf premiers mois de l'année 1976 a été d'environ 39 p. cent plus élevé que la moyenne pour la période 1962-1973. Ici encore, une telle augmentation de chômage ne saurait se maintenir sur une longue période; et c'est pourquoi mes collègues, les ministres des Finances et de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ont annoncé récemment un certain nombre de mesures destinées à accroître le nombre d'emplois, surtout au cours de l'hiver.

“Il faut pourtant reconnaître que, de tous côtés, l'aggravation du chômage a été beaucoup moins forte au Canada que dans les pays qui font partie de l'OCDE. Les Suédois ont mieux réussi

que nous car leur taux de chômage a été moindre durant les neuf premiers mois de la présente année que durant la période de base en question. L'Italie, elle aussi, a mieux réussi que nous, mais cela, comme je viens de le souligner, n'a pu être réalisé qu'à un prix très élevé, puisque les prix à la consommation ont plus que doublé dans ce pays.

“Toutefois, dans les six autres principaux pays de l'OCDE, la situation du marché du travail a été beaucoup plus grave. Les Canadiens savent bien qu'au cours des trois dernières années, le chômage aux États-Unis s'est maintenu à un niveau toujours plus élevé qu'au Canada, ce qui représente un renversement significatif puisque, durant la décennie précédente, notre taux de chômage avait eu tendance à être quelque peu supérieur à celui des États-Unis. Ce que l'on sait beaucoup moins, au Canada, c'est que l'économie des pays européens a subi depuis trois ans un chômage beaucoup plus élevé qu'à aucune autre période d'après-guerre, même si la croissance de la population active est beaucoup plus lente que celle du Canada. Pour les dix années qui vont de 1962 à 1973, par exemple, le taux moyen de chômage de l'Allemagne fédérale était de 1,3 p. cent et, pour les neuf premiers mois de la présente année, il s'élève à 4,6 p. cent, soit une augmentation de plus de 250 p. cent!

“Le chômage a été encore plus grave dans les Pays-Bas, alors que ce taux, cette année, a plus que doublé; la même chose s'est produite en Grande-Bretagne, en France et en Belgique. Même au Japon, la tendance du chômage s'est empirée depuis 1973, par rapport à celle du Canada: au cours des neuf premiers mois de 1976, le taux de chômage y a été d'environ 62 p. cent plus élevé qu'au cours de la période de base de dix ans.

“... Je suis d'avis que les Canadiens devraient évaluer la performance économique de leur pays et les politiques économiques du gouvernement selon des normes internationales plutôt qu'en se fondant presque exclusivement sur leurs très hauts espoirs. Il ne fait aucun doute qu'un taux élevé de croissance, joint à des prix stables et au plein emploi, serait fortement à désirer pour le Canada, mais même si nous devons continuer à nous efforcer d'atteindre des objectifs aussi élevés, il

faut bien nous rendre compte que de tels objectifs n'ont à peu près jamais été atteints par quelque gouvernement que ce soit, si ce n'est dans un nombre très limité de cas spéciaux et durant de très courtes périodes. Étant donné que nous, les Canadiens, nous nous sentons plus ou moins isolés d'Ottawa dans chacune des régions du pays, nous sommes portés à nous livrer à une introspection excessive. Nous nous livrons trop volontiers à de l'auto-analyse et nous n'observons pas assez souvent le reste du monde. Nous sommes portés trop souvent à examiner nos problèmes dans une perspective d'isolement, sans tenir compte du plus large contexte international dans lequel nous vivons, et c'est pourquoi nous avons tendance à oublier jusqu'à quel point nous sommes avantagés par nos richesses naturelles, par cette expérience unique dont l'histoire nous a permis de bénéficier, et aussi par la sagesse et la prudence que nos antécédents d'ordre social et culturel nous ont permis de mettre en pratique dans la conduite des affaires du pays...”

**Nouvelles brèves**

■ La chaîne française de télévision de Radio-Canada, de Montréal, comprend désormais deux nouvelles stations: une à Regina (Saskatchewan), et l'autre à Vancouver (Colombie-Britannique). La plupart des émissions viendront du Québec et seront retransmises grâce au satellite Anik.

■ L'Université de Sherbrooke (Québec) doit recevoir, d'ici 1980 une somme d'environ 2 millions \$ du ministère de l'Éducation pour l'élaboration, la mise sur pied et le fonctionnement de deux programmes de certificats destinés au perfectionnement des maîtres de français, l'un à l'élémentaire, l'autre au secondaire.

■ M. Jacques-Yvon Morin, 45 ans, a été nommé ministre de l'Éducation du Québec. Avocat et chef de l'Opposition à l'Assemblée législative précédente, M. Morin est une autorité reconnue en affaires constitutionnelles. Entre 1964 et 1968 il fut membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye, Hollande. Il est diplômé des Universités McGill, Harvard et Cambridge.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*